

Grande distribution

Les déchets



Prévention des risques professionnels

MANUTENTION

▶ Réduire le plus possible la distance des trajets de manutention.

▶ Utiliser les matériels de collecte et de transport des déchets mis à disposition par l'employeur.

▶ Respecter le tri des déchets (produits chimiques).

▶ Les dépôts intermédiaires de déchets doivent être clairement matérialisés



et identifiés pour permettre la reprise mécanique des déchets (chariots, transpalettes, etc.).

▶ S'assurer que le matériel est en bon état et signaler immédiatement tout dysfonctionnement (état des roues, des systèmes d'élévation...).

▶ S'assurer de la cohésion de la charge (état du conditionnement, stabilité, hauteur, gabarit...).

▶ Utiliser les principes de base «gestes et postures».

POSTURES ET GESTES RÉPÉTITIFS

▶ Favoriser l'alternance des tâches.

CHUTES

▶ Nettoyer régulièrement les sols.

▶ Prévoir l'organisation pour diminuer le parcours du poste de travail à la zone des déchets.

▶ Vérifier l'éclairage (au moins 150 Lux) sur l'ensemble du trajet.

▶ Signaler et faire remplacer immédiatement les sources de lumière défectueuses.

▶ Opter pour une signalisation des différentes aires attribuées à chaque type de déchet et aux circulations.

▶ Bien respecter les aires de circulation et le balisage des allées.

▶ Éviter la coactivité dans les phases de nettoyage et de rangement.

PRODUITS CHIMIQUES

▶ Mettre les produits inflammables et chimiques dans des containers spécifiques

étanches pour éviter toute réaction chimique ou incendie.

AMBIANCE THERMIQUE

CONTRE LE FROID

▶ Porter des vêtements de protection (veste, gants) et préférer les boissons chaudes.

CONTRE LE CHAUD

▶ Adapter sa tenue et boire régulièrement de l'eau.

Pour lutter contre le froid ou la chaleur, mettre à disposition des boissons chaudes ou fraîches, ainsi qu'une salle de pause tempérée ou climatisée/chauffée.

BRUIT

▶ Porter des bouchons auditifs pour travailler près des compacteurs.

CHARGE MENTALE

▶ Échanger avec ses collègues sur les problèmes rencontrés (planning, organisation, ambiance de travail) et les

faire remonter à la hiérarchie le plus tôt possible pour ne pas que les situations se dégradent.

HYGIÈNE

▶ Respecter les mesures d'hygiène.
▶ Lors du déversement : éviter la chute des déchets hors benne à cause de la prolifération des insectes et des rongeurs.

▶ Mettre en place un plan de nettoyage des matériels et des aires de déchets.
▶ Mettre en place un plan de dératisation.
▶ Ne pas porter de bijoux.

PORT DES EPI - Équipements de Protection Individuelle

▶ Gants de manutention, chaussures/bottes de sécurité antidérapantes, bouchons de protection auditive...

▶ Lors des opérations de nettoyage des containers et des aires de déchets porter : masque de protection des voies respiratoires, lunettes, gants et combinaison jetable.



EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez
votre Médecin du travail ou l'équipe
pluridisciplinaire de votre Service de
Santé au Travail



Document élaboré par AMETRA06
membre de Présanse Paca-Corse



Retrouvez-nous sur   